

# FSU 40

Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Philippe MIQUEL  
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828  
Édité par: FSU Landes  
97, Place de la Caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan

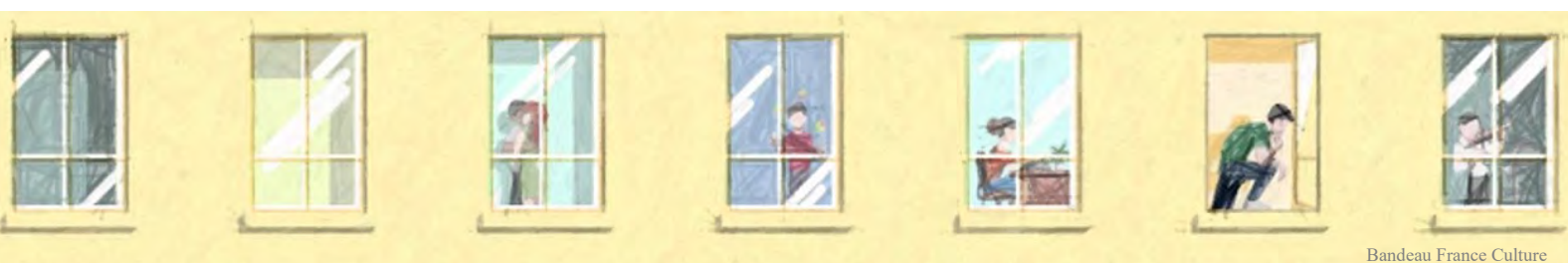
# Ensemble LANDES



Le 20 avril 2020

et numérique...

Les syndicats et le bureau de la FSU vous proposent cette édition spéciale de l'Ensemble landes entièrement numérique du fait de la situation actuelle. Les articles sont donc agrémentés de liens, n'hésitez pas à cliquer dessus !



Bandeau France Culture

## Edito

### Les articles de la FSU :

|                                                             |                                           |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| CHSCT Départementale Extraordinaire « Spécial Coronavirus » | Le coronavirus, l'école et le télétravail |
| Continuité pédagogique et champ de fraises                  | Les CTSD pendant le confinement...        |
| Il faut sauver le soldat économie ? mais à quel prix ?      |                                           |

### La vie pendant le confinement :

|                                                                          |                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Allègement des tâches des directeurs d'école : c'est pas pour maintenant |                                                    |
| « J'ai animé une classe virtuelle pendant le confinement »               | Volontaire pour garder les enfants des soignants ! |

La crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19 s'accompagne d'une crise économique bien sûr, mais surtout d'une crise sociale et, dans chaque domaine, elles affectent en priorité les plus faibles. La FSU s'est mobilisée immédiatement pour exiger des réponses solidaires et rappeler le rôle essentiel du service public et de ses agents pourtant si malmenés ces dernières années. Souvent en intersyndicale, elle a défendu le principe d'une mise en sécurité maximum des agents face aux petits chefs zélés ou aux volontés d'affichage d'une poursuite des services non essentiels. Localement, notre fédération a agi avec la CGT et FO, en publiant [un communiqué](#) et en réclamant [deux tables rondes départementales](#) avec la Direccte, la préfecture et les représentants patronaux afin de rappeler les besoins de protection des salarié.es. Celles-ci se sont révélées riches d'enseignements. La FSU continue de se battre pour qu'en cette période de confinement, seules les activités nécessaires se poursuivent et que celles-ci bénéficient de tous les moyens de protection disponibles. Car, contrairement à ce que souhaiterait en apparence ce gouvernement, et alors que la crise est loin d'être finie, il n'y a pas d'union sacrée. Les rapports de force se durcissent entre les cyniques prêts à laisser redémarrer une machine économique qu'ils décrivent aux abois pour protéger leurs intérêts et ceux qui comme nous, réclament la protection de tous et un bilan de cette crise en temps et en heure. C'est l'objet de la pétition que nous vous invitons à signer si ce n'est déjà fait : <https://fsu.fr/petition-plus-jamais-ca-construisons-ensemble-le-jour-dapres-2>.

Dans l'éducation, vos représentants se sont révélés des acteurs essentiels du dialogue avec les différentes directions. Les syndicats de l'Éducation de la FSU ont, par exemple [déconstruit d'idée d'une possible continuité pédagogique](#) et ont appelé les enseignants à orienter leurs enseignements à distance pour ne pas augmenter les inégalités numériques et sociales. Dans les Landes, vos représentant.es ont reçu les alertes de certains collègues du terrain sur les pressions subies et sont intervenu.es auprès de l'administration. Très vite, [des CHSCTD exceptionnels](#) ont été organisés en audioconférence pour faire remonter les interrogations et réfléchir aux dispositions à prendre pour notamment accueillir les enfants des soignants en collaboration avec les collectivités territoriales. Durant cette période, nos syndicats de la FSU ont dû aussi représenter les personnels [lors des instances de présentation et d'organisation de la rentrée 2020-2021](#). Et nous avons pu constater que, malgré les déclarations sur l'importance de l'école, les remerciements (bien tardifs) de notre ministre, le service public d'éducation subira une nouvelle fois des baisses de moyens à la rentrée prochaine.

Armelle Masson et Flavien Thomas  
Co-secrétaires de la FSU des Landes

Mercredi 8 avril, s'est tenu pour la première fois un bien curieux CHSCT. Confrontés comme chacun de nous à la brutalité de l'irruption de cette crise sanitaire sans précédent, comme elle s'y était engagée, l'Administration a décidé de réunir par vidéoconférence le CHSCT des Landes pour répondre aux questions que la FSU et les autres syndicats n'ont pas manqué de lui poser. C'est donc derrière une webcam et devant un écran que nous avons pu prendre connaissance des nombreuses informations apportées par le DASEN des Landes.

Un compte rendu exhaustif, incluant la déclaration FSU est disponible en ligne [ici](#). Cet article n'a donc pas pour vocation d'en reprendre le contenu, mais plutôt d'en proposer une analyse.



Les informations ont été nombreuses et le DASEN des Landes a essayé d'être le plus exhaustif possible et transparent également. Ce canal de communication est un des rares dont dispose encore l'Administration pour nous faire redescendre les informations.

Que constatons-nous ? Plongés dans la nuit noire du confinement généralisé, nos collègues ont fait preuve d'inventivité, d'ingéniosité pour essayer de suppléer le manque cruel d'anticipation de notre administration et la désorganisation du service de l'Education Nationale. Leur conscience professionnelle, saluée, louée, même par le DASEN des Landes, les a entraînés sur plusieurs chemins non balisés.

Il y a eu tout d'abord le volontariat de nombre de nos collègues qui se sont spontanément présentés pour encadrer les enfants de soignants. Un fichier a été constitué pour les répertorier, mais finalement le besoin n'était pas si important et peu d'entre eux ont été réellement sollicités. Les conditions d'accueil se révèlent très difficiles à mettre en place lorsqu'il s'agit de faire respecter les gestes barrières aux tous petits qui ne les comprennent pas. Les équipes ont tourné en binôme (un enseignant et un non enseignant) pour assurer cette garde. Mais bien des carences subsistent : il n'y a pas eu de fiches protocoles pour l'accueil pas plus que pour le nettoyage des salles utilisées... Il y a également une partie des personnels de santé de notre département qui se sont portés volontaires pour aider en fonction des besoins et des capacités individuelles reconnues. A la connaissance du DASEN, dans les Landes, il n'y a pas eu de personnels EN touchés et officiellement déclarés à l'exception notable d'un collègue du lycée Haroun Tazieff et de sa femme au tout début de la crise. Sur les lieux d'accueil, un personnel communal ayant contracté le virus, a entraîné la mise en quarantaine de tous ses « contacts » ainsi que la fermeture du site...

Il y a eu ensuite le travail invisible de toute notre communauté éducative. Celle-ci a essayé, du mieux qu'elle le pouvait et souvent avec ses moyens personnels tant les moyens fournis par l'Etat sont maigres, de conserver le contact avec les élèves et d'assurer cette soit-disant "continuité pédagogique" clamée dans les médias par notre Ministre. Le DASEN s'est engagé à étudier toute demande de prise en charge financière si des frais personnels trop importants devaient être engagés. Chacun a utilisé ce qu'il pouvait, ce qu'il

connaissait et a communiqué, qui par Pronote, qui par l'ENT, qui par e-mail, qui par la classe à distance du Cned, et a essayé de donner des indications pour maintenir un niveau de travail. Les problèmes sont nombreux et il faudra revenir sur ce manque d'équipements, sur le temps passé devant écrans, sur la communication des numéros et adresses personnels ainsi que sur les choix de plateformes utilisées. Rappelons que seuls les outils institutionnels devraient être utilisés pour protéger les données des utilisateurs et pour éviter toute mise en cause des enseignants avec Discord, Gmail etc. Au-delà, c'est une grande bienveillance qu'a exprimée notre DASEN pour toute initiative privée. Comment pourrait-il en être autrement ? Il s'est par ailleurs prononcé pour que nous donnions du travail d'une semaine à l'autre, les élèves n'étant pas en condition de se caler sur un emploi du temps normal.

La FSU a demandé et obtenu que soit envoyé à tous une fiche technique sur le port et l'utilisation des masques ainsi qu'une fiche sur « comment installer ou améliorer son poste informatique chez soi ».

La FSU a également demandé et obtenu l'octroi d'un CHSCT extraordinaire préalable à toute reprise après confinement pour en étudier les conditions et modalités. Le DASEN s'est par ailleurs prononcé pour une reprise progressive avec réunion des personnels seuls, avant de retrouver les élèves pour des échanges et une poursuite pédagogique dans un 3<sup>ème</sup> temps. Les questions ne manqueront pas : dépistage systématique, protections, protocoles...

Il est également apparu que l'Education Nationale a mis à disposition des personnels accueillant des élèves de soignants et des médecins tous les moyens dont elle pouvait disposer en stock dans les établissements concernés : masques, charlottes, lunettes, tenues de protection.... Un inventaire des imprimantes 3D présentes au sein des établissements landais a été dressé afin de fabriquer diverses pièces plastiques nécessaires au médical (supports pour visière, embouts spéciaux pour masques « Décathlon »...). Ces imprimantes ne pourront fonctionner qu'avec les personnels volontaires. C'est grâce à cet effort dont on imagine qu'il a été reproduit dans toute la Fonction Publique que notre système de santé pourtant tant attaqué et mis à mal par le passé, a pu contenir tant bien que mal le choc de cette vague. Si on peut légitimement être fier que l'Education Nationale ait participé à cet effort national, il faudra quand même revenir sur l'indigence des moyens dont disposait notre système de santé. Et se poser la question de stocks à reconstituer en vue de potentielles futures crises...

Au final, cette réunion extraordinaire est apparue comme l'indispensable maillon entre les lieux de pouvoir, de décisions, et les collègues. Un lieu d'échanges et de discussions permettant de confronter nos différents points de vue. Sur beaucoup de points le DASEN est d'accord avec l'analyse faite par la FSU. Ceci est d'autant plus intéressant que cette crise est apparue au moment de la suppression des CHSCT dans leur forme actuelle.

On voit bien que ces petits contre-pouvoirs sont les seuls remparts dont nous disposons encore pour faire porter nos voix, nos besoins, nos exigences. Le seul contrôle de ce que fait l'Etat pour nous. La FSU a pu montrer son unité et sa capacité à porter la voix de nos collègues qui souffrent actuellement des effets de la situation du pays.

[Vous trouverez aussi ici le compte rendu du CHSCT national du 20 mars.](#)

ici celui du [CHSCT académique](#).



# Continuité pédagogique et champ de fraises

Donc les enseignants ne travaillent pas puisque les écoles sont fermées.

Et c'est plutôt vrai : ils ne travaillent pas quand ils essaient de consulter la messagerie professionnelle plutôt avant 8h et plutôt après 21h parce que sinon... Ils ne travaillent pas non plus lorsqu'ils essaient de se connecter à l'ENT, vendu par notre ministre comme le truc ultra prêt depuis des mois (tellement prêt dans notre académie qu'il a fallu organiser une garde alternée pour que tout le monde (ou presque) puisse se connecter à un moment du jour (ou de la nuit). Ils ne travaillent pas non plus lorsqu'ils cherchent sur des sites plus ou moins dédiés de quoi assurer la continuité scolaire chère à ce même ministre en n'oubliant aucun de leurs élèves, et en particulier les plus fragiles. On ne peut que redouter les conséquences catastrophiques que cette fracture numérique va provoquer dans ces familles.

Nos ERUN non plus ne travaillent pas lorsqu'ils nous répondent et nous dépannent à tout moment et arrivent à nous trouver une solution alternative efficace (le CloudEdu).



Donc les enseignants ne travaillent pas lorsqu'ils accueillent les enfants des personnels de soins avec des règles sanitaires plus ou moins appropriées.

C'est vrai, les enseignants ne travaillent pas, ils bricolent plutôt.

C'est dans ce contexte inédit, tendu et anxiogène, que les opérations « ordinaires » vont se dérouler : la campagne Affélnet doit être menée dans des délais plutôt contraints, la carte scolaire a été discutée en CTSD le 6 avril, carte scolaire catastrophique de par le nombre de fermetures proposées ; et les dernières déclarations de notre Ministre ne vont pas arranger les choses (pas de fermeture de classe en milieu rural sans accord du Maire).

Vos représentants du SNUipp-FSU des Landes sont plus que jamais à votre écoute ; ils

sont disponibles pour vous aider, vous conseiller lors des opérations du mouvement et qui présentent cette année encore des changements.

La formule consacrée actuellement « Prenez soin de vous » n'a jamais été aussi galvaudée.

Mais pour nous, le cœur y est ...

Cathy Blain  
Secrétaires du SNUipp-FSU des Landes

## Le coronavirus, l'école et le télétravail

D'abord observée avec un certain scepticisme « était-ce vraiment plus dangereux qu'une grippe ? » - l'épidémie de coronavirus a, rapidement après la reprise des vacances de février, été un sujet d'alerte pour le SNES-FSU. Avant même l'annonce de la fermeture des écoles, nous avons interpellé les services de la DSDEN sur la situation épidémique et la question de la protection des personnels, lors du CHSCTD du 12 février. La présence d'un cas dans un lycée du département avait suffi à montrer les errements de la gestion du problème, par la direction de l'établissement et par l'ARS, à montrer les interconnexions nombreuses dès lors qu'un cas était avéré, et à susciter une certaine angoisse. Depuis, plus personne ne met en doute la dangerosité de ce virus qui révèle les failles béantes de notre système sanitaire, maltraité depuis des lustres par les gouvernements successifs. Les établissements scolaires sont fermés et les personnels sont en télétravail. Malgré la communication erratique du gouvernement, nous sommes bien au travail. Bien que les personnels parents d'enfants de moins de seize ans puissent demander une autorisation spéciale d'absence, bien peu se sont saisis de cette opportunité. L'immense majorité d'entre eux assure la continuité du service public, et tente de limiter au mieux la discontinuité pédagogique de leurs élèves et de leurs enfants à la fois, exercice acrobatique s'il en est.

Cette période, inédite pour notre système scolaire, sera attentivement scrutée une fois la crise passée. Quoi qu'il ait pu en dire le Ministre, l'école n'était pas prête : de nombreux personnels ne sont pas suffisamment formés aux outils numériques pour exploiter leur potentiel dans ce moment, les plates-formes continuent à montrer des



signes de faiblesse aux « heures de pointe », beaucoup d'élèves n'ont pas le matériel nécessaire, beaucoup de professeurs non plus. Pour les uns comme pour les autres, il n'y a pas nécessairement dans le foyer un ordinateur par personne qui en a besoin, la connectivité n'est pas toujours optimale, certains élèves ne disposent que d'un téléphone pour faire leur travail. Malgré ce, les personnels font tout leur possible, et parfois au-delà, pour maintenir le lien.

Ce moment difficile pour notre pays tout entier offre l'opportunité d'une expérimentation grandeur nature pour l'école à distance, pour une école sans professeurs et élèves face à face, sans personnels d'éducation et de surveillance, avec un accompagnement des élèves handicapés et à besoin particulier qui se fait à la maison. Même s'il est évident qu'aucun gouvernement n'irait jusqu'à une école éternellement à distance, le risque est grand que cette période particulière ne débouche sur des propositions nouvelles, à plus ou moins long terme, qui seraient autant de propositions d'économies ou autant de nouvelles obligations de service. Après tout, un professeur ne pourrait-il pas faire cours virtuellement à de très nombreux élèves pendant que d'autres reprendraient des exercices en présentiel ? Si nous pouvons actuellement travailler depuis chez nous tout en gardant nos enfants, ne nous demandera-t-on pas ensuite de faire la même chose lorsque nos enfants seront malades ?

Par conséquent, continuons à assurer notre mission de service public, assurons une veille pédagogique, mais ne cherchons pas en vain à rendre ce temps particulier sans conséquence sur les apprentissages, nous risquerions d'en faire les frais ultérieurement.

Sonia Mollet  
Secrétaires du SNES-FSU des Landes

# Les CTSD pendant le confinement...

Il fut une époque où la visioconférence n'était pas à l'ordre du jour... c'était le mardi 11 février pour [un CTSD 2nd degré](#) où l'on avait voté contre à l'unanimité, suivi d'un CTSD de repli le mardi 18 février. Le même projet nous avait été présenté.

Le Groupe de travail (GT) 2nd degré concernant les créations-suppressions de postes a eu lieu le mercredi 11 mars. Nous avons posé des questions sur l'Humain et on nous a répondu Ratio heures supplémentaires/Heures poste : il nous a été expliqué que notre département consommait trop d'heures postes et pas suffisamment d'HSA et que cette surconsommation était au détriment des autres départements, d'où le nécessaire rééquilibrage. A grande, comme à petite échelle, les moyens fonctionnent en vases communicants et l'on doit vivre moins bien pour que d'autres vivent un peu moins mal. La disposition des deux HSA imposables à chaque personnel effectue son travail de sape : moins 11 postes à la rentrée prochaine, moins 11 déjà à cette rentrée, ce sont 22 postes perdus en l'espace de deux rentrées alors que notre département continue à gagner des élèves.

Le CTSD sur les postes a suivi le jeudi 12 mars : vote contre à l'unanimité et donc CTSD de repli prévu le jeudi 19 mars....reporté au 26 mars...



Désormais en période de confinement, le CTSD de repli doit se tenir en visioconférence : le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU proposent de ne pas siéger. Les discussions avec l'intersyndicale entraînent un boycott de FO et de la FSU, avec un courrier commun au DASEN.

Pour paraphraser notre ministre, qui évoquait alors l'enseignement, lors de sa conférence de presse du 14 mars 2020 : « Le CTSD à distance jamais ne peut remplacer le CTSD en présentiel ». A l'inverse de ce gouvernement qui a détruit le paritarisme, nous accordons encore extrêmement d'importance aux instances restantes et à la confiance des collègues qui nous ont élus. Ce nouvel outil numérique qu'est la visioconférence n'est pas la panacée. Il ne permet pas de conduire de réels débats collectifs. Par exemple, les apartés nécessaires pour construire nos positions puis relancer les débats lors de ces instances sont difficilement possibles en visio-conférence. Dans la mesure où un vote majoritaire contre avait été exprimé lors du premier CTSD, où tous les acteurs départementaux avaient longuement

insisté sur le fait que cette instance se contentait de faire remonter au Rectorat des propositions et que, à terme, les décisions relevaient de la compétence rectorale et du Comité Technique Académique, nous avons pris la décision de ne pas siéger lors de ce CTSD « virtuel » de repli. Pour finir, aucune modification au projet initial n'a été proposée par les services lors de cette deuxième instance et toutes les suppressions et créations de postes initialement prévues sont maintenues. Cerise sur le gâteau, la Rectrice a refusé la mise au vote de ces [créations/suppressions lors du CTA](#) « virtuel » au prétexte que les décisions relevaient des départements dans le cadre d'une gestion déconcentrée !

Concernant le GT et le CTSD 1er degré initialement prévus le lundi 30 mars, ils ont été repoussés dans un premier temps au mardi 31 mars. Par un courrier au DASEN daté du 27 mars 2020, la FSU bien inspirée, a demandé un report du CTSD sur toutes les opérations de carte scolaire et une concertation nationale pour envisager la rentrée 2020 sous tous ses aspects. [Des déclarations émanant du Ministère](#) obligent le DASEN à remettre à plat l'ensemble de son projet initial de carte scolaire. En effet, il n'y aura plus de fermeture de classe en milieu rural (villes de moins de 5000 habitants) sans l'accord du maire. [Le GT et le CTSD sont repoussés au lundi 6 avril.](#)

Dès lors, les membres du SNUipp-FSU contactent l'ensemble des maires des communes de moins de 5000 habitants concernés par un projet de fermeture de classe pour connaître leur position. Il nous paraissait difficile de participer à une instance, dont la préparation a dû être revue dans sa globalité à la dernière minute, sans avoir de nouveaux documents avant le GT du lundi 6 avril, intégrant les réponses aux questions ci-dessus.

Le 6 avril, au GT du matin, la FSU participe aux échanges, en présence du SNUDI-FO. Le SE-UNSA n'est pas présent. Au CTSD de l'après midi, que FO boycotte, le SE -UNSA arrive, la FSU est toujours là. Beaucoup d'éléments abordés le matin sont repris à nouveau... La dotation départementale initiale de -16 postes est passée à -7 suite aux déclarations du Ministre. Treize fermetures ont donc été annulées en milieu rural mais douze fermetures de classe sont maintenues face à deux ouvertures proposées.

Par ailleurs, des dispositifs pédagogiques restent encore sacrifiés (postes Plus De Maître Que De Classe, accueil des moins de 3 ans ou poste langagier). Un vote contre à l'unanimité est prononcé, le CTSD de repli se tient le mardi 14 avril, ce qui reporte le CDEN, prévu initialement le 10 avril, au 17 avril.

[Au CTSD de repli](#), aucun nouveau document, la proposition de la DSDEN reste en l'état, si ce n'est que l'ouverture prévue initialement au RPI Lucbardez Saint Avit est reportée en juin. Malgré nos demandes, aucune précision sur de nouveaux chiffres prévisionnels nous est fournie, le DASEN se fie à une demande de Mont de Marzan Agglo...

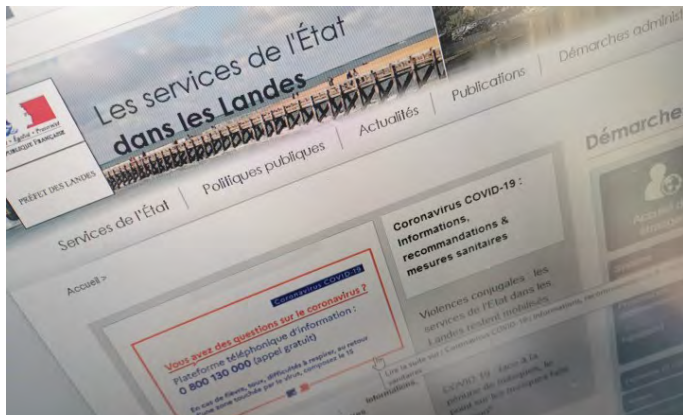
La FSU continuera à se battre pour faire respecter transparence et équité.



Nicolas Fayemendy  
Co-secrétaires de la FSU des Landes



# Il faut sauver le soldat économie ? mais à quel prix ?



Durant ces quatre semaines de confinement, l'intersyndicale des Landes a insisté pour qu'un dialogue social s'opère entre les partenaires sociaux et les représentants de l'état sur les conditions de travail de toutes les employé.es landaises. Ces échanges ont pris la forme de deux « tables rondes téléphoniques » entre les demandeurs (CGT, FO, FSU), d'autres représentants des personnels, des syndicats patronaux, la DIRECCTE et la préfecture, avec la présence de Madame Cécile BIGOT-DEKEYZERI nouvelle préfète des Landes à la deuxième réunion, ainsi que du représentant départemental de l'ARS.

Sur la problématique des protections, l'ARS estime avoir distribué suffisamment de masques dans toutes les structures médico-sociales qui en avaient besoin à partir du 18 mars. Pour eux, et alors que les articles nationaux s'accumulent sur les mensonges de l'état sur ce sujet, la doctrine sur les masques n'a pas changé : à savoir, la protection est nécessaire pour les soignants en lien direct avec les malades. Cependant, comme les stocks le permettent désormais, le représentant a précisé qu'il était possible d'aller au-delà et la distribution s'est étendue à toutes les structures en lien avec les personnes à risques (EHPAD, soin à domicile, mais aussi, école ouverte à l'accueil d'enfants, etc.). Mais ces moyens doivent être réellement utilisés, car sa vision comptable des chiffres de masques distribués aux structures semble être biaisée par rapport aux remontées des personnels. Ceux-ci continuent à estimer que les moyens manquent. En effet, les masques ne sont qu'une partie des protections nécessaires (blouse, gants, etc.) et certaines directions semblent peu enclines à distribuer tout le matériel et font du surstockage.

Nous avons aussi appris qu'une partie des chefs d'entreprise (incarnée ici par le MEDEF) se comporte comme des cowboys, des pirates ou des marchands de tapis suivant où va leur profit, pour proposer ou vendre leurs services. Ils jouent sur le manque de matériel de protection en se vantant que par leur « filière » ils ont pu se procurer des masques, augmentant certainement, de ce fait, la tension des marchés. Ils n'hésitent pas à s'en servir comme moyen de propagande en réservant leur stock pour leurs adhérents. On est à la limite du trust qui organise le manque sans intervention de la préfecture qui au contraire précise que c'est tout à fait possible dans les limites autorisées. Nous sommes encore très loin de la solidarité escomptée. Cependant une autre partie des représentants patronaux (BTP essentiellement) dénonce leur unique responsabilité dans la mise en sécurité des salarié.es et le manque de moyens pour appliquer les mesures qui leur sont conseillées dans les fiches de maintien d'activité. Ils se montrent assez réticent.es à demander à leurs employé.es de reprendre les chantiers dans ces conditions. Et lorsque la FSU évoque le cas des

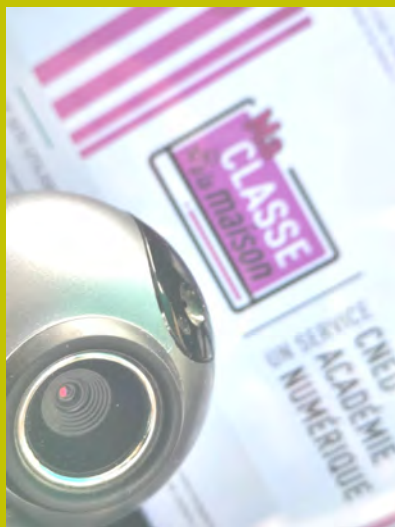
apprentis qui doivent être particulièrement protégés et qui normalement ne sont pas essentiels à l'activité, ce sont les premiers à répondre qu'en effet ils doivent rester chez eux. Précautions que d'autres catégories de chef.es d'entreprise refusent de prendre, à l'exemple des artisans de l'agroalimentaire et des services de proximité qui estiment avoir fait les efforts de protections nécessaires et ont besoin de tous les personnels, apprentis compris ... même s'ils n'ont pas des masques pour tout le monde ! Le monde syndical est très peu représenté dans ces petites entreprises et il est très difficile de connaître les conditions exactes de travail et la réalité des précautions prises. Peut-être avons-nous juste la chance d'être dans un département peu touché pour l'instant.

À la sortie de ces tables rondes, il est évident que la préfecture pousse de plus en plus à la reprise de l'activité sans se donner les moyens de contrôle ou d'aide logistique. Des informations nous laissent à penser qu'elle mettrait même en balance le paiement des aides aux entreprises sur les 3 premières semaines pour précipiter la relance économique. Il est déplorable d'entendre Mme la préfète remercier les caissières et l'ensemble des travailleuses.rs qui font fonctionner les secteurs essentiels alors que dans le même temps elle refuse toute décision qui amènerait à mieux les protéger ou à les laisser se reposer (fermeture le dimanche) sous des prétextes fallacieux (des plages d'ouverture plus large permettent aux clients de ne pas se croiser, niant complètement l'effet d'appel d'air que cela provoque). Elle refuse bien sûr aussi de définir les activités essentielles et appelle toutes les entreprises à reprendre le travail en assurant la protection des salarié.es.

Si nous étions pessimistes, nous verrions dans ces positions le résultat de la dérégulation accélérée de ces dernières années et de la perte de pouvoir des services de l'état dans les domaines économiques. L'image grossie d'une société où les entreprises ont plus de libertés que les individus. Avec, parmi ces individus, ceux et celles qui, bien que confiné.es, peuvent se protéger par le télétravail et les autres qui sont soumis au bon vouloir et à la responsabilité de leurs patrons. L'état se limite désormais à de la Hotline pour conseiller ou recevoir des signalements, car la Direccte n'est dotée que de 10 agents pour les contrôles sur le département et dans la situation actuelle, ceux-ci se voient confier d'autres missions d'accompagnement. Nous n'avons entendu parler d'aucune sanction pour les entreprises, alors que les exemples de mauvaises pratiques se sont accumulés, quand l'amende pour une personne qui contrevient aux règles de confinement représente plus de 10% d'un SMIC. Ce n'est certainement pas les prémices attendues d'une évolution vers une société meilleure.

C'est pourquoi la FSU des Landes, en collaboration avec les autres organisations syndicales départementales, continue de demander que seuls les services essentiels puissent se poursuivre avec la mise à disposition de toutes les protections organisationnelles et matérielles nécessaires en attendant le prochain déconfinement. Elle exige aussi que celui-ci se fasse dans des conditions optimales de sécurité des travailleurs et travailleuses avec notamment la mise en place à grande ampleur de tests sérologiques. Plus que jamais, les organisations syndicales démontrent leur rôle essentiel alors que dans chaque secteur d'activité la cohésion des personnels et leur solidarité sont nécessaires pour que soit préservée leur santé. Ensemble nous resterons vigilant.es face aux dérives qu'une reprise économique prématurée pourrait produire.

## « J'ai animé une classe virtuelle pendant le confinement »



Inquiète de l'isolement de mes élèves face au travail dans le confinement, je me suis lancée dans la classe virtuelle sur la plate-forme du CNED.

Une petite dizaine d'élèves se connectent, certains avec plus de bonheur que d'autres. Pendant que T. cherche à accéder au micro avec l'aide de sa maman, les autres échangent sur leur ressenti. Je branche le chat pour expliquer à T. où se trouve le micro. R. en profite pour envoyer des blagues sur le chat. Pendant tout ce temps, M. se connecte et se déconnecte non stop...J'arrête les frais au bout

d'une demi-heure avec l'impression de ne rien avoir avancé mais déjà satisfaite de ne pas avoir eu d'élèves « intrus » : ceux qui ont reçu les codes de la classe sans faire partie du groupe et qui s'amusaient à perturber la séance. Dans certains établissements landais, il a fallu porter plainte contre X devant ce genre de situation... La classe virtuelle n'est pas près de remplacer la classe réelle !

Armelle Masson

## Volontaire pour garder les enfants de soignants !

Je suis enseignante au collège et me suis portée volontaire pour garder les enfants de soignants accueillis par mon établissement (seulement une élève de 6ème). Il faut savoir que la grande majorité des personnels s'est aussi engagée dans ce dispositif. J'ai été agréablement surprise par le cadre sanitaire strict que l'on nous a proposé (masques, gants, gel, lingettes désinfectantes, distanciation, etc.).



## Allègement des tâches des directeurs d'école : c'est pas pour maintenant

Le confinement a imposé de nouvelles règles de vie : pour les directeurs d'école cela signifie une amplitude de travail démesurée. Pour garder le lien, il vaut mieux se lever tôt et se coucher tard car à ces moments-là, la messagerie pro et les divers outils mis à notre disposition par notre administration sont au top de leur rendement. Dans la journée par contre...



Outre le lot de démarches à effectuer pour garder ce fameux lien (appels téléphoniques, distribution de fiches à l'école, mails aux familles), viennent s'ajouter les opérations ordinaires de la vie d'une école : procédures de maintien ou de saut de classe, opérations Afelnet pour l'entrée en 6ème, Gevasco premières demandes pour les reconnaissances de situations de handicap. Bientôt vont arriver les inscriptions pour l'entrée à l'école primaire.

Non vraiment, l'allègement des tâches, c'est pas pour maintenant.

Cathy Blain

Mon chef d'établissement a pris toutes les mesures nécessaires à notre protection, tandis que l'élève s'est montrée très disciplinée dans le respect des gestes barrières. J'ai conscience que mon expérience ne reflète pas forcément la réalité des autres centres d'accueil et c'est regrettable. On risque tout simplement sa santé, il faut donc tout mettre en œuvre pour la préserver.

Marlène Bordessoules

